



18, rue de l'Archerie
60680 JONQUIERES

Jonquières, le 25 juin 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le jeudi 2 juillet 2020 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 2/06/2020

- 1) Vote des Taux des 2 taxes 2020
- 2) Subvention aux associations 2020
- 3) Modalités de vote du Budget Primitif au chapitre
- 4) Vote du Budget Primitif 2020
- 5) Fonds de concours ARCBA 2020
- 6) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TPLE)
- 7) Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- 8) Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés
- 9) Autorisation de balivage pour M. Christophe CLERY
- 10) Autorisation de balivage pour M. Serge GUIBON
- 11) Autorisation de balivage pour M. Baptiste LEFEVRE
- 12) Autorisation de balivage pour M. Francis CHANTAREAU
- 13) Colis Aînés
- 14) Instauration d'un médiateur territorial
- 15) Mise en place de comités consultatifs d'habitants
- 16) Questions diverses

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public physiquement présent dans la salle.

Afin de satisfaire le caractère public de cette réunion, les débats seront retransmis en direct de manière électronique, via Facebook Mairie Jonquieres 60680.



Le Maire
Jean-Claude CHIREUX